



COLLOQUE

L'Europe après crise ? Etat des lieux et perspectives



**Pôle Universitaire Léonard de Vinci
Paris la Défense,**

19 mars 2010

Problématique

Avant d'avoir des ambitions plus politiques, l'Union européenne était une organisation économique, union douanière d'abord dotée d'une politique commerciale puis un marché unique disposant pour la zone euro d'une monnaie commune. Elle a ainsi permis un rapprochement inédit des pays européens autour d'un enjeu commun la croissance, la prospérité et la paix régionale. Ce fut incontestablement le cas pendant la période qui a suivi le second conflit mondial.

Dans ce cadre européen, des politiques communes d'encadrement ou de soutien de l'activité économique ont été prévues par les traités de l'UE (politique agricole, politique régionale, politique de la concurrence, etc.). Au sein de la zone euro, la politique monétaire est devenue indépendante du pouvoir politique et aujourd'hui unifiée et gérée par la Banque Centrale Européenne. Toutes ces évolutions constituaient, bien avant le traité constitutionnel, une intégration politique en Europe, les Etats déléguant progressivement aux institutions européennes des sujets toujours plus variés.

Certes, les politiques budgétaires sont encore nationales. Jusque-là très encadrées par le pacte de stabilité, elles ont depuis le début de la crise largement dépassé les critères initialement définis. Il apparaît de plus très étonnant que les institutions de l'Union Européenne n'aient été que partiellement associées à la réponse à une crise qui est jugée par beaucoup comme la plus importante depuis celle de 1929. Ainsi, ces choix et politiques à géométrie variable donnent une impression de cacophonie européenne, souvent qualifiée d'ailleurs de crise de l'Union. Et, il est peu probable que la triade aujourd'hui en charge de l'exécutif européen suffise à relancer le processus.

Le désintérêt croissant du grand public, voire dans certains cas, le rejet dont fut victime la construction européenne, semble prouver que les questions sont aujourd'hui mal posées et le débat mal orienté concernant l'Europe et ses citoyens.

Pourtant, la région est la première puissance économique au Monde, devançant même les Etats-Unis. Les Etats qui la composent ont une vision stratégique et une approche des relations internationales originales, plus fondées sur la coopération et la diplomatie que ne le fut, un temps, l'approche américaine. L'Union Européenne a donc toute légitimité pour tenir son rôle au niveau mondial et peser de tout son poids dans les évolutions mondiales, la nouvelle régulation ou la gestion des grandes problématiques actuelles et à venir. Les challenges sont majeurs tant pour l'Europe que pour les Européens, au niveau économique (essentiel après la crise) mais aussi politique.

Pourtant, en l'absence d'un débat ouvert et concerté, les choix restent imparfaits, souvent impopulaires et la division reste la plupart du temps l'option choisie. Après vingt années très actives (marché unique, monnaie unique, élargissement), l'Europe cherche depuis quelques temps un nouveau souffle. L'adoption du traité constitutionnel ouvre de nouvelles perspectives certes, mais elle ne résout en rien les questions posées par les citoyens ou lors des débats ouverts à l'occasion des consultations électorales sur l'Europe. Néanmoins, force est de constater que les débats sur l'avenir de l'Union européenne mobilisent, probablement parce qu'ils sont insuffisants mais aussi parce que la construction européenne a eu des conséquences majeures sur la vie et l'environnement des européens, conséquences souvent mal comprises, mal appréciées ou mal anticipées.

Objectifs

Quel que soit le point de vue de chacun sur cette Union Européenne, il est indiscutable que les tribunes pour réfléchir ou débattre sur un sujet qui est notre avenir sont insuffisantes.

Partant de ce constat, l'Ecole de Management Léonard de Vinci organisera, le 19 mars 2010, un colloque sur *l'Europe après crise, état des lieux et perspectives* - dont le but est d'ouvrir un débat aussi pluriel que possible, à la fois d'actualité et scientifique, avec un public varié, composé de spécialistes de la politique économique, de l'économie internationale et européenne et de l'économie industrielle, de responsables politiques nationaux et européens, de chefs d'entreprises et de leaders d'opinions.

L'objectif est donc, à l'issue de ce débat, d'avoir identifié les points de vue respectifs en Europe pour pouvoir être force de proposition au travers d'une possible publication ou d'une diffusion des débats et des idées évoquées.

Programme

8h30 – accueil des participants

9h00 - Mot d'accueil du Président

9h15 – 9h45 : Séance inaugurale : L'Europe, ce devrait être quoi ? Une Europe politique ? Une Europe des projets ? Quels enjeux pour quel avenir ?

11h00 – 12h30 : Table ronde 1

Comment réguler les services financiers ? Quels moyens et quelles institutions en Europe pour une régulation adaptée ?

La crise que nous venons de traverser, considérée par certains experts comme la plus importante pour l'économie mondiale depuis la dépression de 1929, a rappelé après des années de dérégulation, combien il était important de fixer des règles aux marchés financiers afin d'éviter les débordements. Lors des différents sommets du G20 qui furent organisés pour envisager la mise en place de telles règles, à Washington en novembre 2008, à Londres en avril ou à Pittsburg en septembre 2009, les pays européens ont véritablement été force de proposition et d'initiatives. Leur position commune sur plusieurs sujets (bonus des traders, paradis fiscaux...) a permis de faire avancer les discussions et les points de vue, cela faisait longtemps que ça n'avait plus été le cas. Le marché financier européen est, après les Etats-Unis, un marché majeur dans le Monde et sa régulation est un élément important qui sera fondateur au niveau mondial. De plus, la vision européenne, si elle existe en tant que telle, est originale. Quelle est cette vision ? Quelles sont les visions et évolutions observées dans les pays européens ? Quelle coordination et quels points d'accord ? Quelles marges de manœuvre ?

14h – 15h30 - Table ronde 2

Quelle politique industrielle en Europe face à la désindustrialisation ? Quelles aides pour quelle industrie en Europe ? Les points de vue des pays européens et des instances européennes

Depuis plus de trente ans, la désindustrialisation est une tendance observée dans la plupart des pays développés. Elle est un résultat assez logique du développement des services dans nos sociétés modernes mais aussi dans une globalisation qui s'est accélérée depuis les années 1990 d'une nouvelle organisation de l'économie mondiale. Les délocalisations de pans entiers d'activité et de production vers les pays émergents, Chine en tête, en sont probablement l'illustration qui frappe le plus les opinions publiques. Interpellés par elles, nos leaders politiques ont souvent fait montre d'effets d'annonce parfois d'initiatives développant des idées comme le patriotisme économique, la politique industrielle ou autre.

Le concept de politique industrielle s'est quelque peu démodé dans notre monde global et il est souvent assimilé à un protectionnisme qui serait démodé. Et pourtant ? Les enjeux d'une telle politique, surtout pensée à un niveau européen, sont essentiels tant sur un plan politique et stratégique (défense, technologies clés et souveraineté) que sur un plan économique et social. Le soutien aux industriels pendant la crise que nous venons de traverser en est une illustration et repose cette question.

Les instances européennes ont toujours été très fermes sur cette question, refusant le concept même et contrôlant très étroitement les aides des Etats à leurs entreprises. Pourtant, les

challenges à venir (environnement, pétrole cher puis rare, raréfaction des ressources naturelles) reposent de manière nouvelle cette question. Quelle politique industrielle en Europe face à la désindustrialisation ? Quelles aides pour quelle industrie en Europe ? Quelles perspectives ?

15h45 – 17h15 - Table ronde 3

La question de l'innovation en Europe. La recherche et la technologie dans le budget européen ou comment penser des projets communs pour dynamiser l'économie européenne à l'avenir ?

A la fin des années 1990, le processus de Lisbonne avait pour ambition de faire de l'Union européenne la région la plus dynamique et innovante au Monde à l'horizon 2012. Des objectifs chiffrés avaient même été fixés : parvenir à consacrer 3% du PIB de chacun des pays à la recherche et développement (R&D) et dynamiser les investissements privés qui devraient représenter plus de la moitié de ces moyens. Force est aujourd'hui de constater qu'à trois ans de l'échéance, l'Europe est encore loin du compte et que le processus s'est quelque peu essoufflé.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir tenté de s'en donner les moyens. L'Union dispose en effet d'un programme cadre de recherche et développement (PCRD) doté de moyens financiers non négligeables. De plus, cette politique de l'innovation menée à bon escient pourrait être un motif pour relancer une construction européenne aujourd'hui atone et ce, de manière encore plus opportune au sortir d'une crise économique majeure. Quelles en sont les conditions ? Quelles pourraient être les pistes d'une telle évolution ? Quels enjeux et quelles perspectives ?